

Futurs nouveaux locaux sur le site de Hoa L





Consortium d'Établissements
Français d'Enseignement Supérieur et de
Recherche pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Assemblée Générale ordinaire du 19 mai 2022 Université de Poitiers et « à distance »

https://drive.google.com/drive/folders/1bXB3ww5Qj220z7hALI_t0W_aXk2laTEX

Ordre du jour (9h30 - 12h30)

- **1. Accueil, procurations, vérification quorum**
- **2. Approbation du projet de PV de l'AG du 20/05/2021**
- **3. Finances**
- **4. Rapport moral du Président**
- **5. Vie de l'association**
- **6. Informations sur l'USTH**
- **7. Formations Masters et Bachelors**
- **8. Recherche**
- **9. Questions diverses et remerciements**



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Approbation du projet de PV AGE du 20/05/2021 (vote sur document)



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Finances

- ✓ Rapport financier 2021
- ✓ Certification des comptes 2021
- ✓ Vote sur résolution n°1

Rapport financier 2021 vs 2020 - Produits (en €)

Nature	2021	2020	dans Compte de résultats en
Cotisations	81 500	81 500	Produits d'exploitation Cotisations
Subvention MESRI	131 717 97100 € de 2021, dont 12233 € ont été reportés sur 2022 + 57440 € de report de 2020 – remboursement de 10590€	34 660 (92100 € de 2020, dont 57440 € ont été reportés sur 2021)	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Subvention ambassade	24 442 (solde subvention 2019)	60 558 (solde de la subvention 2019)	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Remboursement IRD	6 661 (ex. subvention 2iMESR)	5 385	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Mécénat Airbus	467 365	69 660	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Produits divers	4	18	Produits d'exploitation Autres produits
Intérêts	474	406	Produits financiers Autres intérêts et produits assimilés
Total des produits	712 163	252 187	

Rapport financier 2021 vs 2020 - Charges (en €)

Nature et destination	2021	2020	dans Compte de résultats en
Per diem (Masters)	0	32 960	Charges d'exploitation (C. Exp.) Autres achats et charges externes
EAD 2021 + expérience commodale en 2021	131 717 (126 375 + 5342)	1 700	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Séminaire doctorants	0	0	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Missions consortium	0	1 958	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Missions de coordination	960	7 097	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Dépenses sur subv. 2iMESR	0	0	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Recherche OLHL	40 000 (subv : 23 482 + fonds propres : 16518)	72 000	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Salaires et charges	67 071 (66 700 + 371)	51 552	C. Exp. : Salaires, charges et taxes
Site internet	5 136	0	

Rapport financier 2021 vs 2020 - Charges (en €)

Nature et destination	2021	2020	dans Compte de résultats en
Honoraires	10 203	9 899	C. Exp. : Autres achats et charges externes
Location bureau	2 500	0	C. Exp.: Autres achats et charges externes et autres
Don	3 000	0	C. Exp.: Autres achats et charges externes et autres
Frais divers	817 (400 + 84 + 41 + 141 + 137 + 14)	1 012 (49 + 801 + 27 + 134 + 1)	C. Exp.: Autres achats et charges externes et autres
Pertes	0	5 000	C. Exp.: Autres achats et charges externes et autres
Sous-traitance IAS	467 365	69 660	C. Exp. : Autres achats et charges externes
Dot. aux amortissements	499	88	C. Exp. : Dotation aux amortissements
Impôts sur bénéfices	25	43	Charges exceptionnelles
Total des charges	729 293	252 969	

Résultat	2021	2020
Net (après impôts)	- 17 130	- 782

Résultat affecté au « report à nouveau », voté par le CA.

Fonds de roulement au 31/12/2021 : 69 744 € (86 874€ au 31/12/2020)

- ✓ Avis du CAC
- ✓ Certification des comptes 2021

Résolution n°1

proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 19 mai 2022 (9h30)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 19 mai 2022 (8h30-9h30), approuve le rapport financier 2021 et décide d'affecter le résultat au « report à nouveau ».

Vote



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Finances

- ✓ Mandat CAC (vote)
- ✓ Contrôle URSSAF
- ✓ Projet de budget prévisionnel

Objet

OBJET DU CONTROLE : Application des législations relatives aux cotisations et contributions obligatoires recouvrées par les organismes du recouvrement

Date de fin : 31 janvier 2022

Documents consultés :

- *Documents juridiques (déclaration, statuts, PV ...)*
- *Documents comptables (dont remboursements de frais professionnels ...)*
- *Documents sociaux (salaires, charges sociales, contrats de travail ...)*
- *Contrats de frais de santé et de prévoyance*

Conclusion

Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés.

Budget prévisionnel 2022 - Charges en € (hors sous-traitance IAS)

Nature et destination	Attendu fin décembre 2022	Exécuté mi-mai 2022	Réalisé fin 2021
Per diem (Masters)	48 000 (60 missions d'enseignement à Hanoï)	0	0
Contribution EAD	40 000 + 12 233* (*EAD 2021 facturée en 2022)	12 233	131 717
Organisation CU	0	0	0
Missions consortium	8 000	0	0
Missions de coordination	30 000 (15 missions à Hanoï)	0	960
Recherche OLHL	0	0	40 000
Salaire et charges	57 000	≈ 12 500	67 071
Honoraires	11 000	≈ 3 000	10 203
Dot. aux amortissements	500	0	499
Impôts sur bénéfices	25	0	25
Frais divers dont location et don	3000	2 500	5 317
Site internet	9 000	8 844	5 136
Total des charges	≈ 219 000	≈ 39 000 (18%)	≈ 261 000

Budget prévisionnel 2022 - Produits/ résultats (hors mécénat Airbus)

Nature et destination	2022 Attendu fin décembre	2022 exécuté mi-mai	Réalisé en 2021
Cotisations	79 000	0	81 500
Subvention MESRI	92 100 + 12 233	12 233 (fonds dédiés issus de 2021)	131 717
Subvention ambassade	35 000 (+ 35 000)	0	24 442
Intérêts	450	0	474
Total des produits	218 783	12 233	238 133

Ce budget prévisionnel repose sur les hypothèses suivantes

- Subvention MESRI identique
- Cotisations en léger retrait
- Subvention ambassade en baisse et partagée équitablement entre USTH (missions de recherche) et Consortium (missions de coordination)
- 60 missions d'enseignement (Masters et Bachelors) à Hanoï le reste en EAD



Consortium d'Établissements
Français d'Enseignement Supérieur et de
Recherche pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Rapport moral du président

Remerciements

Relations avec « tutelles » et USTH

- Echanges permanents avec équipe de direction de l'USTH et Ambassade à Hanoï
- Contacts permanents avec HCERES et DGESIP (accréditation des 5 Masters) – *Florent Calvayrac*
- Interventions nombreuses auprès de l'Ambassade (subvention, programme 89)
- Echanges sur double diplômes L/B – *Martin Schwell*
- Participation aux conseils d'Université de 2021 et autres conseils de l'USTH

Formations

- 0 mission en présentiel - 87 éq-missions en EAD - *1970 heures d'enseignement, toutes en EAD*
- Dépôt des projets de Masters au HCERES puis à la DGESIP – *Florent Calvayrac*
- Echanges permanents avec établissements membres (accréditation Master et double diplôme L/B)
- Comités de pilotage Aéronautique

Recherche – *Christian Valentin*

- Excellent bilan recherche
- Succès de l'AAP 2021
- Pas de demande de subvention en 2021

Doctorants – *Anne Giroir-Fendler*

- Année »blanche » en bourses de thèse
- Démarches auprès des autorités vietnamiennes au sujet du nouveau programme 89

Vie de l'association

- Nombreux bureaux + 5 CA + 1 AG
- Renouvellement du CA (et bureau) en 2021
- Nombreux échanges avec les membres
- Préparation de la succession de C. Gaussen et de celle de B. Legube
- Site Web

Résolution n°2 (vote)

Résolution n°2

proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 19 mai 2022 (9h30)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport moral par le Président Bernard Legube, approuve ledit rapport moral.

Vote



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Vie de l'association

- ✓ Candidatures à la présidence
 - ✓ Date de prise de fonction
- ✓ Proposition d'un poste de VP en charge de l'association



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Vie de l'association

- ✓ Cotisation (bilan 2021 et montant 2022)
 - ✓ Retraits et nouvelles adhésions
 - ✓ Vote sur résolution n°3
 - ✓ Prochaines AG ?

Résolution n°3

proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 19 mai 2022 (9h30)

L'Assemblée Générale décide de reconduire le principe de rémunération du Président du Consortium USTH, voté à la précédente Assemblée Générale, en maintenant le niveau mensuel de cette rémunération à 631,64 euros brut jusqu'à la fin du mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale

Vote



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Informations USTH

- ✓ Retour sur le CU de mai 2022
 - ✓ Bilan USTH
- ✓ Point sur programme 89

Voir diapositif à part



Consortium d'Établissements
Français d'Enseignement Supérieur et de
Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Doubles diplômes M et L/B

- ✓ Nouvelles accréditations Masters
- ✓ Point sur doubles diplômes L/B
- ✓ Engagements financiers du Consortium

Evaluation Master HCERES

Etablissement	Masters				
Aix-Marseille Université	AMSN				
ENGEES		AES			
Toulouse INP		AES		ICT	
Le Mans Université	AMSN				
Observatoire de Paris					SPACE
Université Paris Cité	AMSN				SPACE
UPEC					SPACE
CY Cergy Paris Université					
La Rochelle Université					
Sorbonne Université					
Université de Lille					
Université de Lyon	AMSN		BDD		
Université Côte d'Azur					
Université de Paris Saclay					
Université de Poitiers		AES		ICT	
Université de Reims	AMSN	AES			
Université de Toulon					
Université Toulouse 3 Paul Sabatier					
Université Littoral Côte d'Opale		AES			
Université Sorbonne Paris Nord				ICT	
Université de Montpellier			BDD		
Université d'Evry Val d'Essonne					
CNES					

Doubles diplômes Bachelor/Licence



Objectifs :

- Promouvoir l'image internationale de l'université
- Augmenter le nombre d'étudiants en Bachelor, de manière significative
- Améliorer le taux de poursuite d'études en M et D
- Souhait fort de l'USTH, leadership vietnamien
- Base de travail : AIG et document *"Double degree Bachelor programs at USTH"* (7 pages) voté par le CU le 7 Décembre 2020
 - Trois disciplines dans une 1^{er} temps (décision CU) : **chimie, biotechnologie, ICT**

Création des cursus DD en Bachelor/Licence:

- Mi-2021: travail à distance en 3 groupes de travail disciplinaires: chimie, biotechno, ICT
- Double diplomation des cursus existants et accrédités avec **mobilité internationale étudiante en L2 ou L3** (une année universitaire complète)
- **Echange d'étudiants dans les deux sens**
- Accords bilatéraux
- Mobilité professorale fortement souhaité (objectif secondaire), 1 à 2 missions par an maximum (peut varier selon accord)
- Modèle économique (peut varier selon accord) : Etablissement FR: heures enseignées ; USTH: per diem 110 USD. Consortium : billets d'avion (attendu par l'USTH).
- Processus ouvert

Doubles diplômes Bachelor/Licence

Avancement 19/05/2022



- **Biotechnologie:**

- ❖ **U Montpellier:** 4 parcours L3 offerts, implication de deux facultés impliqués: Fac. Sciences (3 parcours), Fac. pharmacie (1 parcours), **en cours de finalisation/signature.**
- ❖ **UPEC :** Faculté des Sciences. 2 parcours L3 offerts (Bio-Santé, Biologie-Environnement). Travail sur convention en cours. **Passage C UFR avant pause d'été.** Projets IUT Créteil Vitry: Développement du médicament: & technologie alimentaire.
- ❖ **U Paris 13: en cours de finalisation/signature.**

- **Chimie :**

- ❖ **U Aix Marseille :** **signé le 22/2/2022**, mobilité VN L3 en 2023-24, mobilité FR possible dès 2022-23.
- ❖ **UPEC :** **signé le 17/05/2022**, mobilité VN L3 en 2023-24, mobilité FR possible dès 2022-23.
- ❖ **U Reims :** **signature imminente** (recherche de date).
- ❖ **U Picardie :** *mobilité professorale seulement.*

- **ICT :**

- ❖ **U Limoges** **signé le 30/03/2022** (5 places VN > FR)
- ❖ **La Rochelle** (stand-by), changement de direction département informatique (10 places VN > FR prévues)
- ❖ **U Paris 13** (stand-by), problèmes de programme nationaux BUT
- ❖ **CY Tech** (stand-by), incompatibilités des programmes (CY: Bachelor en 4 ans; > 2+2)
- ❖ *USTH aimerait disposer de 30 place de mobilité B3 à terme.*



EDUCATION



RESEARCH

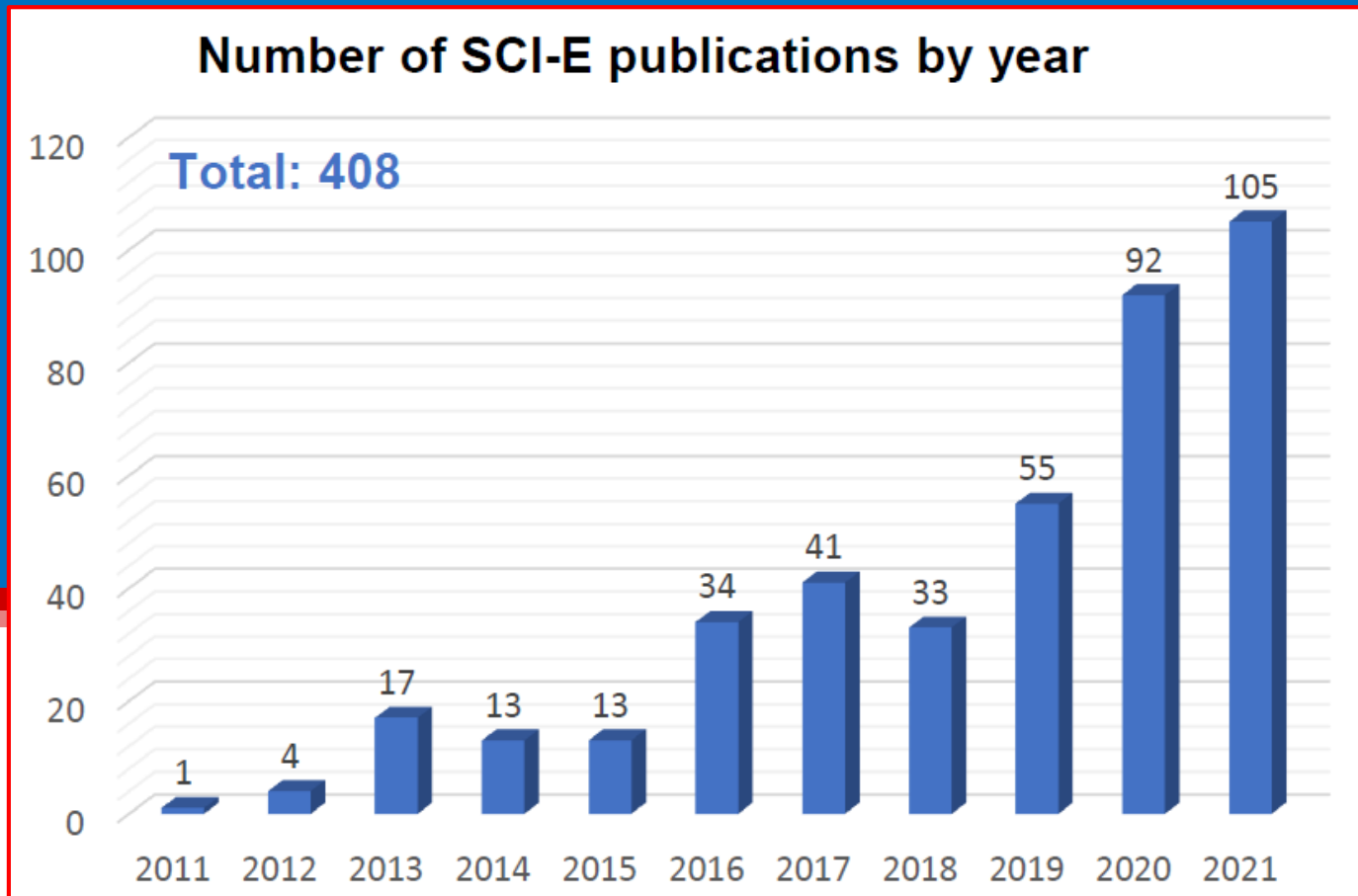


INNOVATION

Recherche

- ✓ Activités des laboratoires
- ✓ Exemples

- **Production scientifique : progression des publications SCIE**



- **Total** : +14% en 2021
- **nombre publiants** : 28 en 2019, 38 en 2020, 41 en 2021
- **ratio de productivité** : : 1,44 SCIE/Enseignant-chercheur de l' USTH

- Production scientifique : confirmation de position à la VAST**

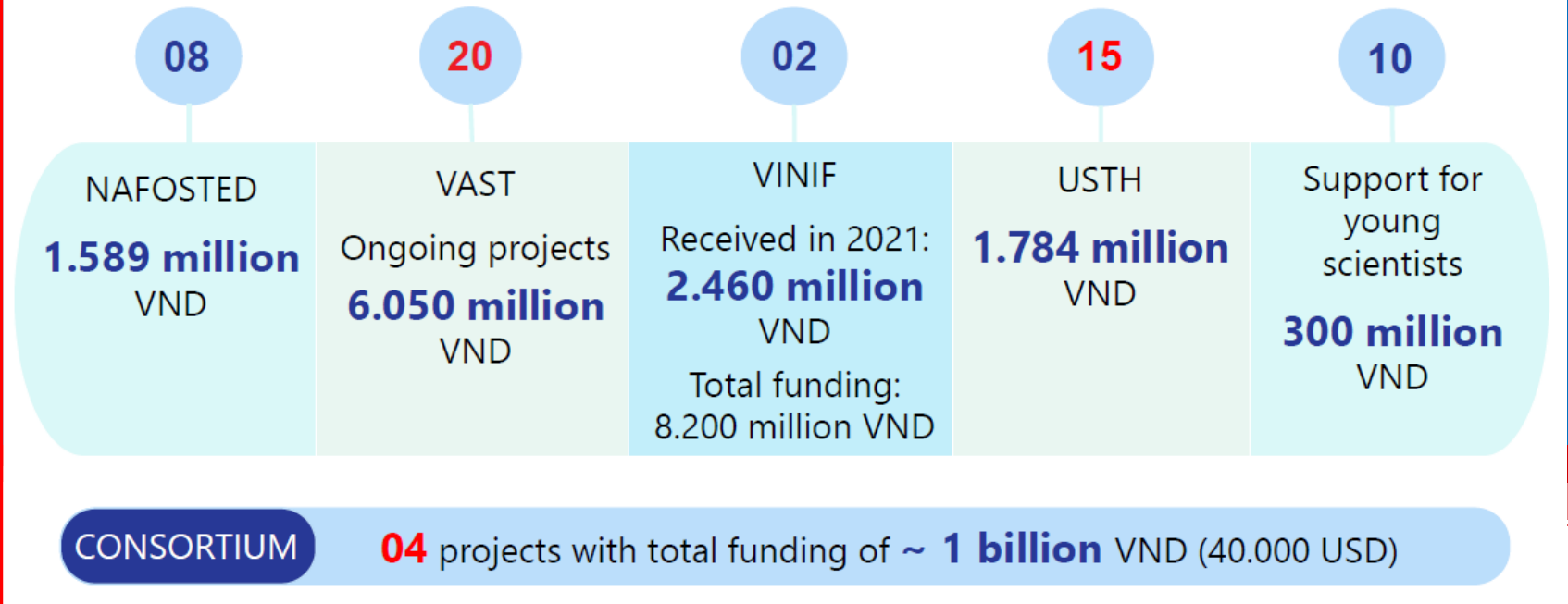
No.	Unit	Total	Ranking by Q-SCIMAGO				Ranking by IF (scientific website)		
			Q1	Q2	Q3	Q4	2>IF>=1	3>IF>=2	IF>3
1	Institute of Ecology and Biological Resources	169	36	77	26	7	69	24	20
2	Institute of Materials Science	152	68	65	1	10	16	26	66
3	Institute of Chemistry	128	38	45	16	5	12	33	41
4	USTH	124	60	31	8	5	10	17	58
5	Institute of Marine Biochemistry	97	8	53	21	1	18	34	9
6	Institute of Tropical Technology	95	43	23	6	3	6	14	45
7	Institute of Biotechnology	88	30	36	9	3	9	29	24
8	Institute of Mathematics	77	35	21	4	2	13	8	5
9	Vietnam National Museum of Nature	73	9	31	24	2	28	1	4
10	Institute of Chemistry of Natural Compounds	73	17	24	16	3	6	19	17

- en **volume** : **4^{ème}** « institut » de la VAST en publications internationales (données VAST)
- en terme de **qualité** : **2^{ème}** « institut » de la VAST

→ l'USTH est désormais convié à tous les appels émis par la VAST, y compris les mieux dotés

- **Financement de projets : capacité confirmée à lever des fonds**

2021 FUNDING FOR RESEARCH : (nombre de projets, et valeur sur l'année)



- Effet de levier en forte progression :
 - accès réussi aux financements de VinIF (Vin group Innovation Foundation)
 - nouveaux projets sous financement NAFOSTED, référence nationale
 - accélération du succès sur appels de la VAST
 - les 4 projets financés par le Consortium représentent 7,5% du total
 - 11,4 milliards levés pour 1,8 milliard engagé : 6,4 \$ reçu pour chaque 1 \$ investi

- **Propositions pour poursuivre cette progression :**
 - aux prochaines sessions SEC, Sénat et C.U. de l' USTH :
 - nouveau règlement de l' Ecole Doctorale
 - nouvel appel, pour formation de Groupes de Recherche :
 - TT-RG : « de 1^{er} plan », avec 120k€ (40k€/an sur 3 ans)
 - E-RG : « en émergence », 60k€ (20k€/an sur 3 ans)
 - projet d'établissement : « Vision 2030 »
- Vecteurs identifiés de développement : 
 - Arrangement administratif signé le 3 nov. 2021 à Paris, pour la reconnaissance mutuelle des parcours et diplômes :
 - affirmation de la possibilité de cotutelles, avantage concurrentiel inhérent à la coopération avec la France
 - Programme « 89 »

Futurs nouveaux locaux sur le site de Hoa L

Prochaine AG

Questions diverses et remerciements





UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE HANOI
VIETNAM FRANCE

CA Consortium USTH 19 Mai 2022 Poitiers





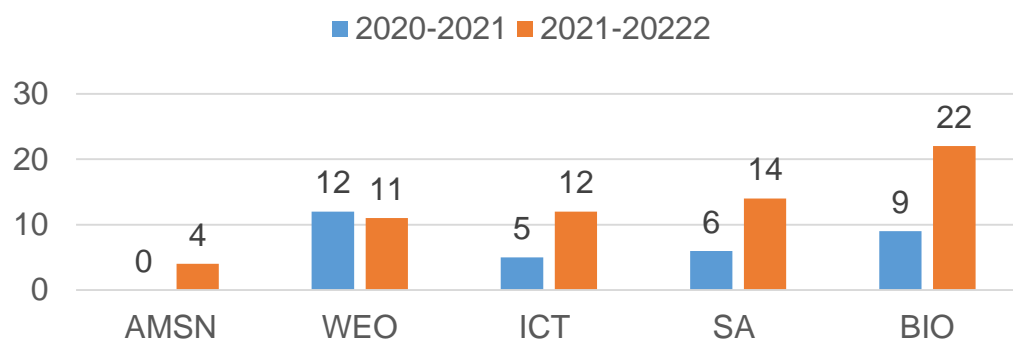
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE HANOI
VIETNAM FRANCE

L'USTH en 2022

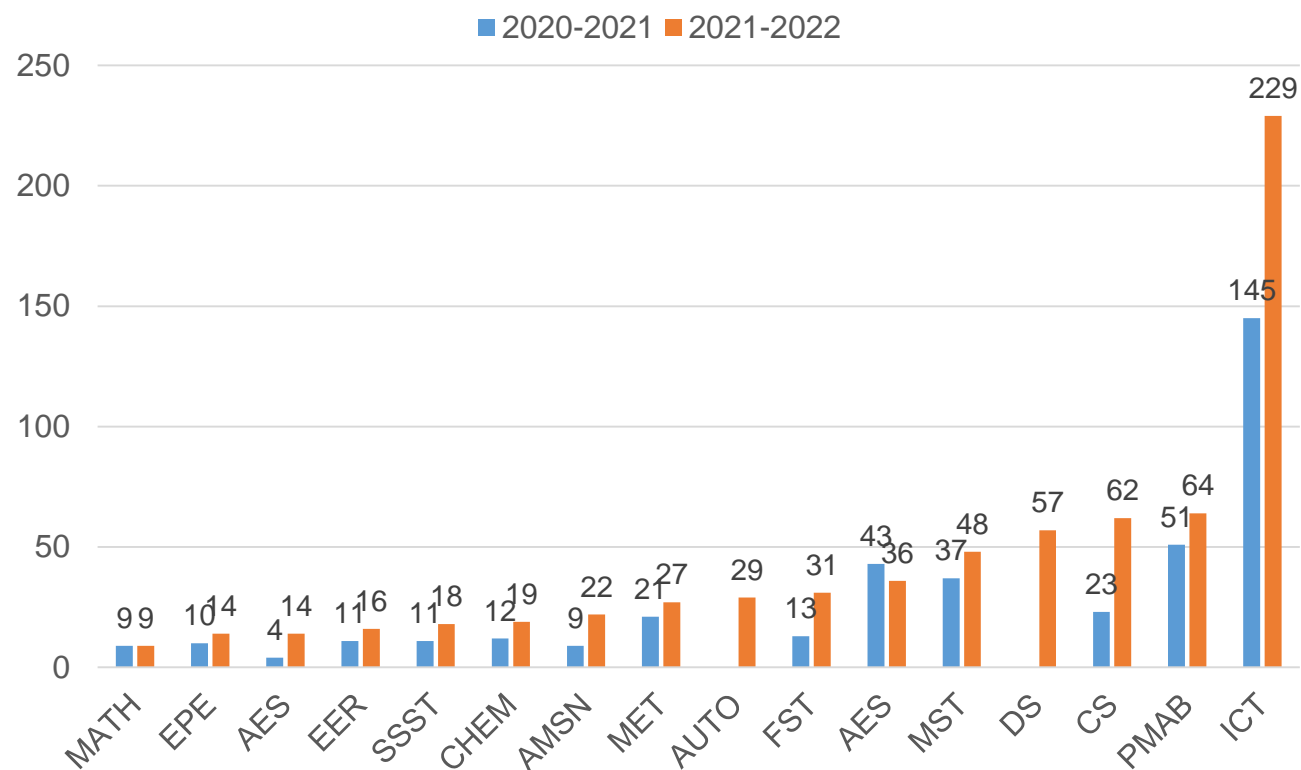


Forte attractivité à l'entrée de l'USTH depuis 2 ans sur le cycle de Bachelor

Nombre d'étudiants à l'USTH			
	2019	2020	2021
Bachelor	798	1050	1445
Master	137	102	103
PhD	18	23	23



Admission USTH M1 2020 et 2021



Admission USTH 1ère année de Bachelor

414

Publications dans des revues
de référence

Moyenne

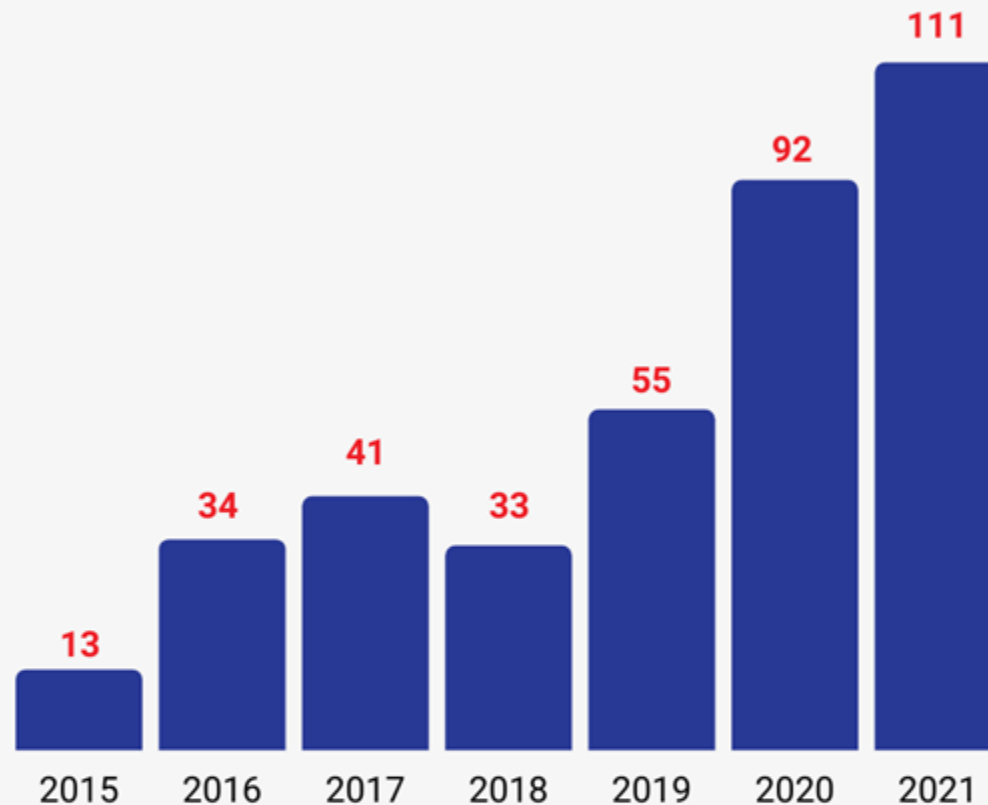
1.44

article/ chercheur/ an

Depuis 2021

Top 2

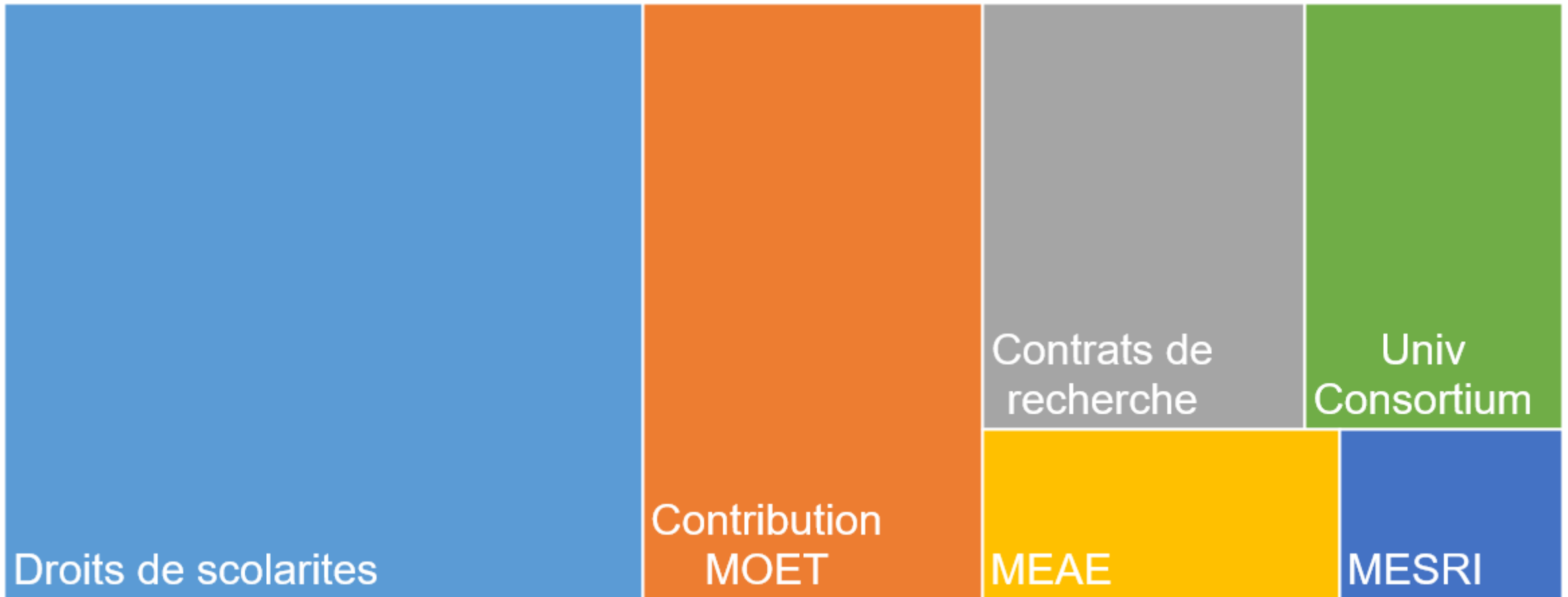
VAST pour publications SCI-E Q1 Q2



**SCI – E PUBLICATIONS
PAR AN**

USTH 2022 : un budget consolidé de 6.1 M euros

- Droits de scolarites
- MEAE
- Contribution MOET
- MESRI
- Contrats de recherche
- Univ Consortium



Document d'orientation stratégique

2022 - 2030



Pourquoi ?

Nous allons connaître au cours des huit prochaines années une croissance très importante qui transformera profondément l'USTH.

2022 2025 2030

1600 Std

2800



5000

75 Lect.

140



250

110 Sci/y

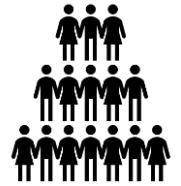
200



400

72 Adm

95



120

2022 2025 2030

1% - R.Int

3%



5%

4 M\$

7M\$



15 M\$

1 Campus

2



3

15.000 m2



180.000

Qui sommes-nous ?

Une université d'excellence

Nous sommes un projet intergouvernemental emblématique

Notre ADN est axé sur la recherche

Notre mission

Fournir aux pays et aux entreprises des talents hautement qualifiés dans le domaine des sciences et des technologies qui stimuleront la croissance et soutiendront les grandes transitions structurelles du Vietnam.

Ces talents sont reconnus dans leur dimension scientifique, leur expertise et leur capacité à émerger comme des managers et des décideurs.

Structuration en 5 chapitres

1. Programmes de formation
2. Recherche, innovation et transfert de technologie
3. Gouvernance et croissance
4. Vie universitaire
5. Visibilité et attractivité

Ambition	Action	Critères de mesure
RITT A1 Ambition Environnement de recherche professionnel - ouvert - créatif		
	RITT A1.1 Action Diversifier le recrutement des talents, assurer la qualification des enseignants et des chercheurs.	RITT C1.1 : Critères de mesure <ul style="list-style-type: none"> • Diversification des enseignants et des chercheurs recrutés : au moins 20 % provenant d'autres filières de recrutement que P911, P89 ; • Qualification des conférenciers : au moins 70 % sont titulaires d'un doctorat.
	RITT A1.2 Action Établir des programmes pour soutenir et promouvoir le développement de la carrière des enseignants et des chercheurs.	RITT C1.2 : Critères de mesure <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers, de cours organisés : au moins 2/an ; • Nombre d'enseignants et de chercheurs lauréats d'un projet de recherche national ou international ou d'un contrat de recherche : augmentation de 10% par an ; • Proportion de professeurs publiant : 60% en 2025 et 75% en 2030 ; • Moyenne de publication dans une revue SCIE par scientifique et par an : 1,6 en 2025 et 2,0 en 2030 • Nombre de Prof. assoc. et de Prof. titulaires Prof. : 12 en 2025 et 35 en 2030
	RITT A1.3 Action Établir des programmes pour faciliter les échanges internes et externes	RITT C1.2 : Critères de mesure <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conférences internationales organisées par l'USTH par an : 3 en 2025 et 6 en 2030 ; • Nombre de projets de recherche, de publications ou de brevets interdépartementaux et interdisciplinaires : augmentation de 10% par an ; • Nombre de mois de scientifiques invités à l'USTH pour de nouvelles initiatives de recherche : 2 mois/an en 2025 et 8 mois/an en 2030 ; • Nombre de mois de missions de recherche extérieure parrainées : 2 mois/an en 2025 et 8 mois/an en 2030

Document d'orientation stratégique

les objectifs clés

- 5000 étudiants
- Top 3 en S&T
- Classement Int. QS
- 400 sci/y
- Norme de qualité européenne

- Formations en double diplôme
- Campus nationaux
- Fondation USTH
- Top 1 Projet Vietnam-France
- Université autonome



UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE HANOI
VIETNAM FRANCE

Consortium USTH



Accompagner l'USTH dans sa seconde phase de développement

L'USTH a considérablement changé depuis 12 ans

L'USTH doit capitaliser sur le Consortium des universités françaises pour continuer à affirmer sa différence face à la concurrence au Vietnam et en Asie et atteindre la stabilité de son modèle économique

Accompagner l'USTH dans sa seconde phase de développement

Missions

- Accompagner le développement de l'USTH conformément à sa stratégie, aux statuts de l'association et aux engagements pris dans le second accord intergouvernemental
- Montrer à nos homologues vietnamiens l'engagement des universités françaises à soutenir la croissance de l'USTH jusqu'à son autonomie
- Contribuer au positionnement stratégique de la France en Indo-Pacifique

Accompagner l'USTH dans sa seconde phase de développement

Pour les formations

- De 16 à 20 parcours de licence (actuellement 16) pour un objectif de 1300 primo entrants (actuellement 800)
- 5 à 10 parcours de master (actuellement 5)
- Renforcement des doubles diplômes en licence (de 3 à 8)

Se renforcer prioritairement en matière d'enseignants-chercheurs en

- Informatique
- EEA, mécanique
- Pharmacie

Accompagner l'USTH dans sa seconde phase de developpement

Positionnement de la recherche

- Mettre en place des ensembles de recherche coordonnés disposant d'une masse critique (objectif à 10 ensembles)
- Soutenir et amplifier les structures mixtes de recherche (VAST, EPST)
- Un objectif de 250 chercheurs en 2030 et 5000 étudiants
- P89 – un relais de croissance

	P89	Retour des P89	Recrutements hors P89	E/C
2022				78
2023	25		8	86
2024	25		10	96
2025	25		10	106
2026	25	10	8	124
2027	25	15	5	144
2028	25	15	3	162
2029	25	15	3	180
2030	25	15	3	198
2031		15	2	215
2032		15	2	232
2033		15	2	249
2034		5		254

Accompagner l'USTH dans sa seconde phase de développement

P89

- Annoncé mais pas encore démarré en 2022 par le MOET qui attend le feu vert du ministère des finances
- 3 niveaux de déploiement : T1 100% étranger, T2 cotutelles, T3 100% USTH
- Des critères d'éligibilité qui s'assouplissent

- Chaque candidat au P89 doit être préalablement embauché par l'USTH
- Priorité aux besoins des compétences pédagogiques manquantes pour l'USTH et au renfort de structures de recherche à fort impact
- 200 financements à pourvoir

Accompagner l'USTH dans sa seconde phase de développement

Gouvernance

- Une feuille de route donnée par la Dgesip
- Une gouvernance dans laquelle l'USTH est partie prenante
- Une gouvernance en appui la stratégie de développement de l'USTH
- Une interaction forte en enseignement et surtout recherche avec les univ. pour préparer les partenariats franco vietnamien sur le long terme

Merci à toutes et tous



euraudit

Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2021

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, Allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CONSORTIUM USTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'information relative aux subventions présentée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 19 mai 2022

Pour la société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**



ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du	01/01/21 au 31/12/21	01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		908.68	1 407.68	-499.00	-35.45
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	923.68	1 422.68	-499.00	-35.07
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		2 500.00		2 500.00	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		12 501.53	27 199.33	-14 697.80	-54.04
Valeurs mobilières de placement		192 269.02	176 795.24	15 473.78	8.75
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		206 960.42	70 184.23	136 776.19	194.88
Charges constatées d'avance			141.32	-141.32	-100.00
	TOTAL (II)	414 230.97	274 320.12	139 910.85	51.00
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	415 154.65	275 742.80	139 411.85	50.56



ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/01/21 au 31/12/21	01/01/20 au 31/12/20	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	86 874.54	87 656.14	-781.60	-0.89
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99	-781.60	-16 348.39	
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>69 744.55</i>	<i>86 874.54</i>	<i>-17 129.99</i>	<i>-19.72</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 427.70	8 703.07	233 724.63	
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	6 299.53	5 110.91	1 188.62	23.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	84 449.87	93 172.66	-8 722.79	-9.36
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	12 233.00	81 881.62	-69 648.62	-85.06
TOTAL (IV)	345 410.10	188 868.26	156 541.84	82.88
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	415 154.65	275 742.80	139 411.85	50.56



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	81 500.00	81 500.00		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	630 185.90	164 878.13	465 307.77	282.21
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3.65	17.53	-13.88	-79.18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	711 689.55	246 395.66	465 293.89	188.84
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	661 685.06	196 285.04	465 400.02	237.10
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	275.12	208.27	66.85	32.10
Salaires et traitements	50 109.51	38 115.07	11 994.44	31.47
Charges sociales	16 685.54	13 228.45	3 457.09	26.13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	499.00	88.00	411.00	467.05
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14.09	5 000.76	-4 986.67	-99.72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	729 268.32	252 925.59	476 342.73	188.33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 578.77	-6 529.93	-11 048.84	-169.20
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	473.78	405.94	67.84	16.71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	473.78	405.94	67.84	16.71
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	473.78	405.94	67.84	16.71
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-17 104.99	-6 123.99	-10 981.00	-179.31



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		5 385.39	-5 385.39	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		5 385.39	-5 385.39	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		5 385.39	-5 385.39	-100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	25.00	43.00	-18.00	-41.86
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	712 163.33	252 186.99	459 976.34	182.39
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	729 293.32	252 968.59	476 324.73	188.29
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-17 129.99	-781.60	-16 348.39	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 415 154.65 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -17 129.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, il a été attribué :

- Le solde non utilisé de 57 440 € de la subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (reçue en 2020 pour 92100 € et utilisée à hauteur de 34 660 € en 2020) a été affecté aux EAD (Enseignements à Distance) de 2020 payés en 2021 en accord avec le Ministère. Cette subvention a été enregistrée en produit de l'exercice pour montant de 46 850 € à hauteur de son utilisation. Le solde restant de 10 590 € a été remboursé.

- une subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 97 100 €, intégralement encaissée sur 2021. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 84 867€ à hauteur de son utilisation.

- le solde non utilisé de 24 442 € de la subvention d'exploitation de l'Ambassade de France de 115 000 € au titre de 2019-2020, a été intégralement enregistré en produit sur l'exercice 2021.

- Par ailleurs, l'IRD a remboursé 6 662 € sur les 10 000 € d'aide reçue du consortium venant de la subvention ZIMESR. Cette somme a été intégralement portée en produit en 2021.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2021 la somme de 462 692€ qui a été utilisée à hauteur de 462 692 € pour des frais de sous-traitance.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Le Consortium USTH a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur l'exercice 2019 et 2020 avec une absence de rectification ni d'irrégularité relevée.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

Les conséquences du Covid-19 ont entraîné une restriction des déplacements d'où la réduction des Per Diem pour lequel le financeur MESRI a accepté la réutilisation des fonds pour des coûts EAD "Enseignement à distance" en lieu et place.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoi - Hoa Lac (USTH), de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé: d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie

Les moyens mis en oeuvre :

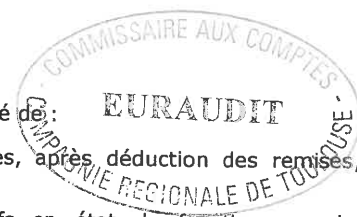
tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
		Sur sol propre		
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 496	
		Emballages récupérables & divers		
		Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 496	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		15	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	15	
		TOTAL GENERAL	1 511	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 496	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 496	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				15	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			15	
		TOTAL GENERAL			1 511	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	88	499		587
Emballages récupérables divers				
TOTAL	88	499		587
TOTAL GENERAL	88	499		587

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	2 500	2 500	
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	2	2	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 500	12 500		
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX	15 002	15 002		
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social				
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	87 656		782	86 875
Résultat de l'exercice	-782	782	17 130	-17 130
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	86 875	782	17 912	69 745



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	242 428	242 428		
Personnel & comptes rattachés	172	172		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 520	5 520		
Etat & Impôts sur les bénéfices	25	25		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	583	583		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	84 450	84 450		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 233	12 233		
TOTAUX	345 410	345 410		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 233
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	12 233

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 447
Dettes fiscales et sociales	504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	93 951



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81 Boulevard Carnot
31000 TOULOUSE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 040	4 824
TOTAL	5 040	4 824



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	3.00	3.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3.00	3.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention Accordée	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Reversement	Dépenses
		engagées en 2018	engagées En 2019	engagées sur 2020	dépenses non engagées 2020	engagées sur 2021
Ambassade France 2019-2020	115 000.00		30 000.00	60 558.00		24 442.00
Subvention 2IMESR	25 000.00	3 528.91	16 085.70	5 385.39	-6 661.00	6 661.00
Subvention MESR 2020	92 100.00			34 660.00		46 850.00
Subvention MESR 2021	97 100.00					84 867.00
	329 200.00	3 528.91	46 085.70	100 603.39	- 6 661.00	162 820.00

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Subvention accordée	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention
		portée en produits au 31/12/2018	portée en produits au 31/12/2019	portée en produits au 31/12/2020	reversée non utilisée de 2020	portée en produits au 31/12/2021	restant à enregistrer en produit	à rembourser
Ambassade France 2019-2020	115 000.00		30 000.00	60 558.00		24 442.00	-	-
Subvention 2IMESR	25 000.00	3 528.91	16 085.70	5 385.39	- 6 661.00	6 661.00	-	-
Subvention MESR 2020	92 100.00			34 660.00		46 850.00	-	10 590.00
Subvention MESR 2021	97 100.00					84 867.00	12 233.00	-
						162 820.00	12 233.00	10 590.00



euraudit

Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

. *Personne concernée :*

Bernard LEGUBE, président de l'USTH.

. *Nature et Objet :*

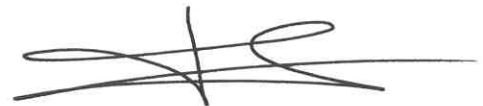
Rémunération au titre d'une indemnisation de Président à partir du 01/10/2020.

. *Modalités :*

Le montant de la rémunération s'élève à 631,64 € brut par mois pour l'année 2021.

Fait à Toulouse, le 19 mai 2022

Pour la Société « EURAUDIT »
Commissaire aux Comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**





ASSOC CONSORTIUM USTH

41 allées Jules Guesde

31000 TOULOUSE

Exercice clos le : 31 décembre 2021

SOMMAIRE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTES ANNUELS

Attestation/Rapport

Association bilan Actif Var.

Association bilan Passif Var.

Assoc. Résultat (liste) Var.

DETAIL DES COMPTES

Association bilan Actif Var.

Association bilan Passif Var.

Assoc. Résultat (liste) Var.

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels

3

4

5

6

7

9

10

11

12

15

16

COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION/RAPPORT

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOC CONSORTIUM USTH

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/04/2016, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	711 689.55 €
Résultat net comptable	-17 129.99 €
Total du bilan	415 154.65 €

Fait à Toulouse,
Le 26/04/2022.

Aurélien Grossias,
Expert-comptable.

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du	01/01/21 au 31/12/21	01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		908.68	1 407.68	-499.00	-35.45
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		923.68	1 422.68	-499.00	-35.07
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		2 500.00		2 500.00	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		12 501.53	27 199.33	-14 697.80	-54.04
Valeurs mobilières de placement		192 269.02	176 795.24	15 473.78	8.75
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		206 960.42	70 184.23	136 776.19	194.88
Charges constatées d'avance			141.32	-141.32	-100.00
TOTAL (II)		414 230.97	274 320.12	139 910.85	51.00
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		415 154.65	275 742.80	139 411.85	50.56

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	86 874.54	87 656.14	-781.60	-0.89
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99	-781.60	-16 348.39	
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>69 744.55</i>	<i>86 874.54</i>	<i>-17 129.99</i>	<i>-19.72</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 427.70	8 703.07	233 724.63	
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	6 299.53	5 110.91	1 188.62	23.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	84 449.87	93 172.66	-8 722.79	-9.36
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	12 233.00	81 881.62	-69 648.62	-85.06
TOTAL (IV)	345 410.10	188 868.26	156 541.84	82.88
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	415 154.65	275 742.80	139 411.85	50.56

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	81 500.00	81 500.00		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	630 185.90	164 878.13	465 307.77	282.21
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3.65	17.53	-13.88	-79.18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	711 689.55	246 395.66	465 293.89	188.84
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	661 685.06	196 285.04	465 400.02	237.10
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	275.12	208.27	66.85	32.10
Salaires et traitements	50 109.51	38 115.07	11 994.44	31.47
Charges sociales	16 685.54	13 228.45	3 457.09	26.13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	499.00	88.00	411.00	467.05
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14.09	5 000.76	-4 986.67	-99.72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	729 268.32	252 925.59	476 342.73	188.33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 578.77	-6 529.93	-11 048.84	-169.20
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	473.78	405.94	67.84	16.71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	473.78	405.94	67.84	16.71
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	473.78	405.94	67.84	16.71
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-17 104.99	-6 123.99	-10 981.00	-179.31

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		5 385.39	-5 385.39	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		5 385.39	-5 385.39	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		5 385.39	-5 385.39	-100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	25.00	43.00	-18.00	-41.86
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	712 163.33	252 186.99	459 976.34	182.39
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	729 293.32	252 968.59	476 324.73	188.29
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-17 129.99	-781.60	-16 348.39	

DETAIL DES COMPTES

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

DETAIL DES COMPTES

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du	01/01/21 au 31/12/21	01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres		908.68	1 407.68	-499.00	-35.45
21830000 MAT.BUREAU & INFORMA		1 495.68	1 495.68		
28183000 AMT.MAT.BUR ET INFOR		-587.00	-88.00	-499.00	-567.05
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
26181000 ACTIONS CRÉDIT MUTUEL		15.00	15.00		
TOTAL (I)		923.68	1 422.68	-499.00	-35.07
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances douteuses ou litigieuses		2 500.00		2 500.00	
Personnel et comptes rattachés		1.53		1.53	
Autres		12 500.00	27 199.33	-14 699.33	-54.04
Valeurs mobilières de placement		192 269.02	176 795.24	15 473.78	8.75
50810000 LIVRET BLEU ASSOCIATION		73 947.05	103 573.80	-29 626.75	-28.60
50840000 LIVRET PARTENAIRE ASSOCIATION		118 321.97	73 221.44	45 100.53	61.59
Disponibilités		206 960.42	70 184.23	136 776.19	194.88
51210000 CREDIT MUTUEL		206 960.42	70 184.23	136 776.19	194.88
Charges constatées d'avance			141.32	-141.32	-100.00
48600000 CHARGES CONST.AVANCE			141.32	-141.32	-100.00
TOTAL (II)		414 230.97	274 320.12	139 910.85	51.00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		415 154.65	275 742.80	139 411.85	50.56

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Réserves				
Report à nouveau	86 874.54	87 656.14	-781.60	-0.89
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	86 874.54	87 656.14	-781.60	-0.89
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99	-781.60	-16 348.39	
<i>Situation nette (sous total)</i>	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
TOTAL (I)	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Dettes fournisseurs	148 980.83	2 003.07	146 977.76	
Dettes fournisseurs factures non parvenues	93 446.87	6 700.00	86 746.87	
Personnel et comptes rattachés	172.15	398.43	-226.28	-56.79
Dettes fiscales et sociales	6 127.38	4 712.48	1 414.90	30.02
43100000 CHARGES SOCIALES À PAYER	3 648.83	2 683.71	965.12	35.96
43702000 MUTUELLE PREVOYANCE	294.79	244.95	49.84	20.35
43703000 CAISSES RETRAITES	1 518.97	1 111.55	407.42	36.65
43820000 CH. SOC. DETTE CONG. A	56.94	90.10	-33.16	-36.80
44400000 ETAT IMPOT/LES BENEF	25.00	43.00	-18.00	-41.86
44700000 PAS	307.73	330.90	-23.17	-7.00
44863000 CHARGES A PAYER	275.12	208.27	66.85	32.10
Créditeurs divers	84 449.87	78 534.00	5 915.87	7.53
Autres dettes		14 638.66	-14 638.66	-100.00
411DIV CLIENTS DIVERS		7 500.00	-7 500.00	-100.00
47800000 COMPTE D'ATTENTE		7 138.66	-7 138.66	-100.00
Produits constatés d'avance	12 233.00	81 881.62	-69 648.62	-85.06
48700000 PDTS CONST AVANCE	12 233.00	81 881.62	-69 648.62	-85.06
TOTAL (IV)	345 410.10	188 868.26	156 541.84	82.88
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	415 154.65	275 742.80	139 411.85	50.56

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	81 500.00	81 500.00		
75600000 COTISATIONS DES ADHE	81 500.00	81 500.00		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	630 185.90	164 878.13	465 307.77	282.21
74100000 SUBVENTION AMBASSADE DE FRANCE	24 441.62	60 558.38	-36 116.76	-59.64
74110000 DONS AIRBUS	467 365.63	69 659.75	397 705.88	570.93
74400000 SUBVENTION MESR	138 378.65	34 660.00	103 718.65	299.25
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3.65	17.53	-13.88	-79.18
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	3.65	17.53	-13.88	-79.18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	711 689.55	246 395.66	465 293.89	188.84
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	661 685.06	196 285.04	465 400.02	237.10
60400000 ETUD.PR.EQUIP.TVX IN	5 136.00		5 136.00	
60640000 FOURN.BUIR.INFORMATIO	41.28	801.26	-759.98	-94.85
61100000 SOUS TRAITANCE GENER	467 365.63	69 659.75	397 705.88	570.93
61300000 LOCATIONS	2 500.00		2 500.00	
61352000 LOC.EQUIPEMENTS	141.32	26.56	114.76	432.08
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	136.63	134.13	2.50	1.86
61850000 FRAIS DE COLLOQ, SEMIN, CONFER	400.00		400.00	
62260000 HONORAIRES		9 899.20	-9 899.20	-100.00
62261000 HONORAIRES D EXPERTISE	4 891.20		4 891.20	
62261100 HONORAIRES DE CAC	5 312.00		5 312.00	
62380000 DIVERS POURB.DONS CO	3 000.00		3 000.00	
62510000 PER DIEM SUBV MESR		32 960.00	-32 960.00	-100.00
62511000 SUBVENTION MESR CEAD	126 375.00	1 700.00	124 675.00	
62511100 SUBVENTION MESR WEO	5 341.87		5 341.87	
62514000 FRAIS DEPLACEMENT CONSORTIUM		1 958.32	-1 958.32	-100.00
62580000 COORDINATION	960.00	7 096.67	-6 136.67	-86.47
62590000 OBJECTIFS LABOS °2	40 000.00	71 999.95	-31 999.95	-44.44
62700000 SERV.BANCAIRES & ASS	84.13	49.20	34.93	71.00
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	275.12	208.27	66.85	32.10
63330000 FORM.PROFESS.CONTINU	275.12	208.27	66.85	32.10
Salaires et traitements	50 109.51	38 115.07	11 994.44	31.47
64100000 RÉMUNÉRATIONS BRUTES	50 021.54	35 076.62	14 944.92	42.61
64120000 PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	-83.53	255.68	-339.21	-132.67
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS		2 782.77	-2 782.77	-100.00
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	171.50		171.50	

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Charges sociales	16 685.54	13 228.45	3 457.09	26.13
64510000 COTISATIONS A L'URSS	13 161.09	9 519.16	3 641.93	38.26
64520000 COTISTION AUX MUTUEL	974.69	892.14	82.55	9.25
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	2 486.92	2 165.12	321.80	14.86
64540000 COTISATIONS ASSEDIC		465.93	-465.93	-100.00
64563000 CH.SOC.S/CONGES PAY.	-33.16	90.10	-123.26	-136.80
64700000 AUTRES CHARGES SOCIA	96.00	96.00		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	499.00	88.00	411.00	467.05
68112000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	499.00	88.00	411.00	467.05
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14.09	5 000.76	-4 986.67	-99.72
65400000 PERTES S/CREANCES IR		5 000.00	-5 000.00	-100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	14.09	0.76	13.33	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	729 268.32	252 925.59	476 342.73	188.33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 578.77	-6 529.93	-11 048.84	-169.20
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	473.78	405.94	67.84	16.71
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	473.78	405.94	67.84	16.71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	473.78	405.94	67.84	16.71
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	473.78	405.94	67.84	16.71
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-17 104.99	-6 123.99	-10 981.00	-179.31
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		5 385.39	-5 385.39	-100.00
77700000 QU.PART SUBV.VIRE RE		5 385.39	-5 385.39	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		5 385.39	-5 385.39	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		5 385.39	-5 385.39	-100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	25.00	43.00	-18.00	-41.86
69500000 IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	25.00	43.00	-18.00	-41.86

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	712 163.33	252 186.99	459 976.34	182.39
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	729 293.32	252 968.59	476 324.73	188.29
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-17 129.99	-781.60	-16 348.39	

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 415 154.65 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -17 129.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, il a été attribué :

- Le solde non utilisé de 57 440 € de la subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (reçue en 2020 pour 92100 € et utilisée à hauteur de 34 660 € en 2020) a été affecté aux EAD (Enseignements à Distance) de 2020 payés en 2021 en accord avec le Ministère. Cette subvention a été enregistrée en produit de l'exercice pour montant de 46 850 € à hauteur de son utilisation. Le solde restant de 10 590 € a été remboursé.

- une subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 97 100 €, intégralement encaissée sur 2021. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 84 867€ à hauteur de son utilisation.

- le solde non utilisé de 24 442 € de la subvention d'exploitation de l'Ambassade de France de 115 000 € au titre de 2019-2020, a été intégralement enregistré en produit sur l'exercice 2021.

- Par ailleurs, l'IRD a remboursé 6 662 € sur les 10 000 € d'aide reçue du consortium venant de la subvention 21MESR. Cette somme a été intégralement portée en produit en 2021.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2021 la somme de 462 692€ qui a été utilisée à hauteur de 462 692 € pour des frais de sous-traitance.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Le Consortium USTH a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur l'exercice 2019 et 2020 avec une absence de rectification ni d'irrégularité relevée.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

Les conséquences du Covid-19 ont entraîné une restriction des déplacements d'où la réduction des Per Diem pour lequel le financeur MESRI a accepté la réutilisation des fonds pour des coûts EAD "Enseignement à distance" en lieu et place.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH), de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé; d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels							
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers						
		Matériel de transport			1 496			
		Matériel de bureau & mobilier informatique						
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				1 496				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations			15				
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL				15				
TOTAL GENERAL				1 511				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers						
		Matériel de transport					1 496	
		Mat. bureau, inform., mobilier						
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL						1 496		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations					15		
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières							
TOTAL						15		
TOTAL GENERAL						1 511		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	88	499		587
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		88	499		587
TOTAL GENERAL		88	499		587

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	2 500	2 500	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2	2	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 500	12 500		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		15 002	15 002	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social				
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	87 656		782	86 875
Résultat de l'exercice	-782	782	17 130	-17 130
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	86 875	782	17 912	69 745

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	242 428	242 428		
Personnel & comptes rattachés	172	172		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 520	5 520		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	25	25		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	583	583		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	84 450	84 450		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 233	12 233		
TOTAUX	345 410	345 410		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 233
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	12 233

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 447
Dettes fiscales et sociales	504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	93 951

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81 Boulevard Carnot
31000 TOULOUSE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 040	4 824
TOTAL	5 040	4 824

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	3.00	3.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3.00	3.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention Accordée	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Reversement	Dépenses
		engagées en 2018	engagées En 2019	engagées sur 2020	dépenses non engagées 2020	engagées sur 2021
Ambassade France 2019-2020	115 000.00		30 000.00	60 558.00		24 442.00
Subvention 2IMESR	25 000.00	3 528.91	16 085.70	5 385.39	-6 661.00	6 661.00
Subvention MESR 2020	92 100.00			34 660.00		46 850.00
Subvention MESR 2021	97 100.00					84 867.00
	329 200.00	3 528.91	46 085.70	100 603.39	- 6 661.00	162 820.00

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Subvention accordée	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention
		portée en produits au 31/12/2018	portée en produits au 31/12/2019	portée en produits au 31/12/2020	reversée non utilisée de 2020	portée en produits au 31/12/2021	restant à enregistrer en produit	à rembourser
Ambassade France 2019-2020	115 000.00		30 000.00	60 558.00		24 442.00	-	-
Subvention 2IMESR	25 000.00	3 528.91	16 085.70	5 385.39	- 6 661.00	6 661.00	-	-
Subvention MESR 2020	92 100.00			34 660.00		46 850.00	-	10 590.00
Subvention MESR 2021	97 100.00					84 867.00	12 233.00	-
						162 820.00	12 233.00	10 590.00



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du Consortium USTH du 20/05/2021

Lieu : réunion dématérialisée via Zoom

9h-12h30

Membres présents :

Bernard Legube	(Président Consortium USTH)
Christian Valentin	(IRD)
Anne Giroir-Fendler	(U. Lyon 1)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Philippe Lecoeur	(U. Paris -Saclay)
Benoît Piro	(U. Paris)
Essaid Ait Barka	(U. Reims Champagne-Ardenne)
Christine Fernandez	(U. Poitiers)
Pascal Gantet	(U. Montpellier)
Antoine Doucet	(U. La Rochelle)
Daniel Chillet	(ENSSAT)
Nazim Agoulmine	(U. Evry Val d'Essonne)
Sandra Nicolle	(ENGEES)
Giovanna Chimini	(Aix Marseille U.)
Martin Schwell	(U. Paris Est-Créteil)
Eric Gontier	(U. de Picardie)
Olivier Camp	(ESEO)
Catherine Stephan-Evain	(ENS Paris-Saclay)
Didier Aussel	(U. de Perpignan)
Sylvain ouillon	(U. Toulouse III Paul Sabatier)
Paul Marcille	(U. de Franche-Comté)
Pascal Maussion	(INP Toulouse)
Stephane Mounier	(U. de Toulon)
Corinne Chanéac	(Sorbonne U.)

Invités présents :

Stéphane Ranque	(Aix-Marseille U.)
Christine Choppy	(U. Sorbonne Paris Nord)
Nicolas Sidere	(U. La Rochelle)
Sophie Adelaide Magnier	(U. Grenoble Alpes)
Laurent Thevenet	(U. Paris Est-Créteil)
Emmanuel Becquart	(U. Paris- Saclay)
Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Lilian Aveneau	(Département STIC)
Eric Lacombe	(Département Bio)

Mai Thanh Dinh	(USTH)
Etienne Saur	(USTH)
Sabine Vermillard	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Martine Roussel	(MEAE)
Patrick Nedellec	(MESRI)
Joaquim Nassar	(MESRI)
Martine Roussel	(MEAE)
Thibaut Dutruel	(MEAE)
Eric Molay	(Ambassade de France)
Alessandra Erre	(Airbus)
Julien Duffau	(Euraudit)
Philippe Behra	(Consortium USTH)
Céline Gaussen	(Consortium USTH)

1) Accueil par le Président du Consortium

Deux procurations pour cette réunion. L'Observatoire de Paris a donné procuration à Christian Valentin et l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a donné procuration à Pascal Gantet. Après vérification, le quorum est atteint. 25 membres sont représentés sur les 32 au total. La réunion peut donc démarrer.

La parole est donnée à Patrick Nedellec, Délégué aux affaires européennes et internationales au MESRI, successeur de Denis Despreaux. Patrick Nedellec connaît l'USTH à travers la vision qu'il en avait lorsqu'il était au CNRS. C'est un projet français de collaboration internationale qui mobilise un nombre impressionnant d'établissements. Le MESRI soutient le Consortium *via* une subvention annuelle et des postes avec pour objectif d'en faire une université de recherche d'excellence. Il y a de belles réalisations mais aussi un certain nombre de difficultés, notamment l'arrêt du programme des bourses et les effectifs trop faibles en Master. Une réflexion stratégique a été entamée depuis deux années notamment concernant la mise en place de double licences/bachelors à l'USTH. Le rôle du Consortium sera certainement amené à évoluer mais il continuera d'apporter un cadre structurant. Le MESRI continuera d'apporter son soutien et un regard attentif. Bernard Legube et Patrick Nedellec ont convenu d'un rendez-vous visio fin mai pour échanger sur le Consortium et l'USTH.

2) Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020 (vote sur document).

Le projet avait été envoyé aux membres pour lecture avant la réunion.

Cf. annexes.

Aucun vote contre, aucune abstention. Le projet de compte rendu est approuvé.

3) Rapport moral du Président (projet de résolution n°2-2021)

Bernard Legube fait un rapide résumé du rapport moral qu'il a écrit et qui avait été mis à disposition des membres avant la réunion.

Cf. annexes.

Bernard Legube propose le vote de la résolution qui approuve le rapport moral.

Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution est adoptée et le rapport moral par conséquent adopté.

4) Finances

La parole est donnée à Pascal Gantet, trésorier de l'association. Il présente le rapport financier qui avait été mis à disposition des membres avant la réunion.

Cf. annexes

Les points importants à noter sont les suivants :

- Une baisse significative de la somme dédiée au paiement des frais de séjour des missions d'enseignement à l'USTH (32 960 euros seulement) en raison bien sûr de l'annulation des missions en présentiel à partir de mars 2021 et 0 euros dépensés pour le séminaire qui n'a pas pu être organisé, également en raison de la pandémie. Le Consortium avait alors obtenu du MESRI l'autorisation d'utiliser les fonds restants (soit 59 140 euros (92 100 – 32 960)) pour indemniser les établissements en retour de leur investissement dans l'enseignement à distance. Ce sont 1 700 euros en 2020 et 46 850 euros en 2021 (le tout pour des missions effectuées à distance en 2020) qui ont été dépensés. Le total dépensé de cette subvention est de 81 510 euros. Seuls 10 590 euros n'ont pas été utilisés. Cette indemnisation devrait être reconduite en 2021 si les missions en présentiel ne reprennent pas.
- L'Ambassade de France en accord avec le Consortium a décidé de ne verser aucune subvention en 2020, la subvention 2019/2020 n'étant dépensée en 2020 qu'à hauteur de 90 558.38 euros.
- Le résultat de l'année 2020 est de – 782 euros affecté au report à nouveau, portant ce dernier à 86 874 euros

La parole est donnée à Julien Duffau, Commissaire aux comptes de l'association. : il ne revient pas sur les comptes qui viennent d'être détaillés et ont été arrêtés la veille en Conseil d'administration. Il annonce simplement qu'il n'a relevé dans sa mission de contrôle aucune problématique particulière et qu'il prononce donc une certification pure et simple des comptes.

Il est proposé de voter la résolution n°1-2021 approuvant le rapport financier et affectant le résultat au report à nouveau. Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution est adoptée et le rapport financier ainsi que l'affectation du résultat également.

Bernard Legube remercie Pascal Gantet qui souhaite être libéré de ses fonctions de trésorier.

5) Informations générales sur l'USTH

Présentation faite par le Recteur Etienne Saur

Cf. annexes

Précisions sur les effectifs à l'USTH : des anciens étudiants en licence à l'USTH reviennent s'inscrire en Masters après avoir travaillé quelques années. C'est un phénomène nouveau. D'autre part, les effectifs attendus pour la rentrée 2021 en licence sont en forte augmentation du fait des restrictions de mobilités à l'international. Les étudiants se rabattent sur l'USTH qui est une université internationale. Pour ces deux raisons, les masters devraient voire également leurs effectifs augmenter.

Florent Calvayrac propose une collaboration en licence pro « Automotive Engineering » avec l'USTH. C'est une formation qui tourne à l'Université du Mans.

Question de Daniel Chillet de l'ENSSAT : que dire aux étudiants français qui veulent partir à l'USTH à la rentrée prochaine ?

Le Recteur exprime son sentiment : la situation sanitaire au Vietnam est meilleure qu'en France mais ne va pas en s'améliorant, au contraire. Or les mesures gouvernementales sont très strictes et pourraient être difficiles à vivre pour un étudiant français à Hanoï. Des visas étudiants sont délivrés mais pourraient conduire à des situations humaines et sociales compliquées. Le conseil aux étudiants est donc de reporter leur projet de mobilité.

Eric Molay de l'Ambassade de France confirme cela. Aujourd'hui, il y a à l'arrivée au Vietnam, 3 semaines de quarantaine. C'est compliqué et couteux. D'autre part, le taux de vaccination est encore faible. Il faut attendre.

Intervention de Sylvain Ouillon (LEGOS, Toulouse) : 11 étudiants français seraient prêts à partir au Vietnam pour participer au master WEO. Il propose des cours présentiels à l'Université de Toulouse avec des étudiants vietnamiens connectés (enseignement hybride). Eric Lacombe fait une intervention dans le même sens.

La Rectrice Mai Thanh intervient pour présenter le nouveau programme de bourse de thèse 89. L'USTH demande 200 bourses pour la période 2021-2030, et 44 dans un premier temps (2021-2025), en T1 (purement à l'étranger) et T2 (cotutelle/sandwich). Discussion autour de la répartition disciplinaire des 44 bourses T1/T2 demandées dans un premier temps.

Cf. tableau de répartition en annexe

La Rectrice explique que les disciplines affichées reflètent les besoins en lecturers de l'USTH et pas forcément en recherche. Pour certains départements "anciens" (notamment AMSN) aucune bourse n'est demandée.

Intervention de Laurent Thévenet de l'UPEC : les bourses de thèses sont la contrepartie du Vietnam par rapport aux investissements des établissements français du consortium. Si aucun engagement écrit n'est pris par l'USTH stipulant le fléchage des bourses majoritairement vers le consortium, l'UPEC se retirerait de toute collaboration car le dossier Master ne serait pas défendable dans les instances. Le Consortium s'oppose fermement au fléchage proposé.

L'intervention est approuvée par plusieurs établissements. Une motion sera rédigée dans ce sens par le Consortium, et votée par email après l'AG.

La distribution disciplinaire des 44 bourses sera envoyée au MOET le même jour. Le MOET approuvera seulement le nombre de bourses. Sur la distribution disciplinaire il y aurait de la souplesse.

6) Bilan sur le questionnaire établissements

Cf. Diaporama

Bernard Legube présente rapidement quelques chiffres concernant le questionnaire qui a été envoyé aux établissements. Un document sera bientôt préparé et envoyé pour présenter les résultats de ce questionnaire.

7) Formations Master et Bachelor

La parole est donnée à Florent Calvayrac, VP Masters. Il tient à féliciter les équipes qui ont fourni un excellent travail sur les dossiers et auprès des établissements. Un délai d'un an a été accordé pour prolonger l'accréditation des masters en cours et afin qu'il n'y ait pas de décalage par rapport à la vague B. Le dépôt des dossiers se fera demain sur la plateforme Pélican.

Didier Aussel de l'Université de Perpignan s'exprime sur le Master Energie. Aucune thématique phare n'est dégagée pour le moment dans la nouvelle configuration. Le travail se fera en trois temps : l'analyse en solo, l'analyse avec les partenaires et enfin la construction d'une offre de formation.

Intervention de Yann Charles de l'Université Sorbonne Paris Nord : depuis quelques années, les étudiants qui s'inscrivent à l'Université en France doivent payer une contribution à la vie étudiante, la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC). La question se pose pour les étudiants USTH qui s'inscrivent en France mais ne viennent pas sur le territoire et dans les établissements. Certains éléments de réponse sont apportés mais les établissements fonctionnent différemment les uns des autres vis à vis de cette question. Par exemple à l'Université Sorbonne Paris Nord, tous les étudiants doivent s'acquitter de cette contribution y compris les étudiants USTH qui ne viennent pas dans l'établissement français alors qu'à l'INP Toulouse, le paiement de la CVEC n'est demandé que si l'étudiant vient en France.

Sur les licences, la parole est donnée à Sabine Vermillard, Directrice des études à l'USTH. Elle présente les activités autour de la mise en place des doubles diplômes (Chimie, ICT, Life Sciences). Des groupes de travail seront mis en place prochainement.

8) Recherche

Ce point est présenté par Christian Valentin VP Recherche et Luc Le Calvez, Directeur de la Recherche à l'USTH. Un appel à projets a été lancé auprès des laboratoires grâce à la subvention de l'Ambassade de France. 8 projets ont été déposés. Il faut maintenant mettre en place un comité de sélection. 3 experts vietnamiens ont déjà été nommés et il faut maintenant désigner 3 experts français. Volume de l'opération : 36 000 euros.

Le 2^{ème} appel à projets devait être un appel ciblé sur les mobilités. Or au regard du contexte pandémique, il semble qu'un tel projet ne puisse pas être envisagé. Eric Molay confirme cela notamment car si les missions longues peuvent être envisagées, ça n'est pas le cas pour des mobilités courtes.

9) Vie de l'association

Bernard Legube propose que soit maintenu le montant de la cotisation annuelle soit 2500 euros pour les membres et 1500 euros pour les membres associés. Aucun vote contre, aucune abstention, le maintien du montant des cotisations est adopté.

La prochaine Assemblée Générale du Consortium USTH se tiendra le jeudi 19 mai 2022.

Les élections du Conseil d'administration doivent être reportées par manque de temps. Elles seront faites à distance par mail.

Le Conseil d'administration qui aurait dû se tenir à la suite de l'Assemblée Générale se réunira à une date ultérieure une fois que le nouveau Conseil aura été élu.

Bernard Legube clôture la réunion en remerciant Etienne Saur et Sabine Vermillard dont les contrats se terminent en août. Merci pour leur engagement et leur travail.

Fin de la réunion : 12h35.

Suite AG :

- **Election du nouveau Conseil d'administration**

Conformément à ce qui avait été décidé en AG, il a été demandé aux membres de voter par retour de mail pour une liste de candidats au renouvellement du Conseil d'Administration.

Composition actuelle du Conseil d'Administration :

Etablissements sortants (par tirage au sort) :

- Université de Lyon 1
- Université Paris Saclay
- Université de Picardie Jules Verne
- Université de La Rochelle
- Université de Montpellier
- Université de Paris
- Université Paris Nord
- Université d'Évry Val d'Essonne

Etablissements restants (non tirés au sort) :

- Aix-Marseille Université
- Université de Poitiers
- Le Mans Université
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Paris-Est Créteil
- Université Fédérale Toulouse MP
- Université de Reims
- IRD
- ENS Paris Saclay

La liste des candidatures proposée au vote en remplacement de la partie sortante des membres est la suivante :

- U. Claude Bernard Lyon 1
- La Rochelle U.
- U. Montpellier
- U. Sorbonne Paris Nord
- U. Paul Sabatier Toulouse
- U. de Paris
- U. d'Évry Val d'Essonne

Par retour de mail, la liste a reçu 19 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

La liste est donc adoptée et le Conseil d'administration se compose comme ce qui suit :

- U. Claude Bernard Lyon 1
- La Rochelle U.
- U. Montpellier
- U. Sorbonne Paris Nord
- U. Paul Sabatier Toulouse
- U. de Paris
- U. d'Évry Val d'Essonne
- Aix-Marseille Université
- Université de Poitiers
- Le Mans Université
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Paris-Est Créteil
- Université Fédérale Toulouse MP
- Université de Reims
- IRD
- ENS Paris Saclay (retrait du Consortium en septembre 2021)

- **Maintien du niveau d'indemnisation du Président.**

Le bureau du Consortium a proposé au vote la résolution n°4-2021 (cf. annexes) qui reconduit le principe et le niveau de rémunération mensuelle du Président du Consortium USTH à 631.64 euros brut. La résolution a reçu 17 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre. Elle est donc adoptée.

- **Motion concernant le programme 89.**

Suite à l'Assemblée Générale, une motion a été rédigée comme ce qui suit (cf. annexes) :

« Le consortium est pleinement conscient des besoins de l'USTH en enseignants-chercheurs pour assurer les enseignements dans certaines disciplines. Il comprend également que les délais très contraints pour mettre en place le nouveau programme 89 n'ont pas permis une large concertation sur la répartition des allocations doctorales. Le projet USTH est néanmoins bâti sur un équilibre entre l'investissement d'universités françaises qui s'impliquent dans des formations de master (et bientôt de licence) et un soutien des autorités vietnamiennes pour permettre à des doctorants vietnamiens de venir se former dans les laboratoires de ces mêmes universités. Pour la pérennité de ce partenariat fructueux, le consortium souhaiterait donc un engagement écrit sur le fléchage des bourses doctorales T1/T2 - programme 89 de l'USTH très majoritairement vers les laboratoires des universités françaises du consortium ».

La motion a reçu 13 voix pour et une voix contre. Elle ne peut donc pas être adoptée (le vote s'est fait à la suite de l'AG et dans un mail séparé d'avec les autres demandes ce qui a certainement impacté le nombre trop faible de réponses des membres)

Le ~~21/04/2022~~

Le/../....

Le président

La secrétaire de séance

Bernard Legube
USTH



Rapport financier 2021

Fait le 1^{er} Avril 2022

Grâce aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2021.

Produits :

- Cotisations : **81 500 €** (dont une cotisation douteuse)
- Subvention MESR : **131 717 €** dont :
 - Solde Subvention 2020 : + 57 440 €
 - Reversement solde subvention 2020 non utilisée en fin 2021 : - 10 590 €
 - Subvention reçue en 2021 : + 97 100 €
 - Solde subvention 2021 non utilisée en fin 2021 : - 12 233 €
- Subvention 2IMESR : **6 661 €** (remboursement en novembre 2021 de la subvention non utilisée par IRD)
- Intérêts et produits assimilés : **474 €**
- Subvention Ambassade de France : **24 442 €** (solde subvention ambassade de 2019-2020 reportée en 2021) dont :
 - Financement Objectifs Labos Projets : 23 482 €
 - Financement mission coordination : 960 €
- Don Airbus : **467 365 €**
- Divers : **4 €**

Total : 712 163 €

Charges :

- MESR Enseignement à Distance (EAD) et WEO : **131 717 €** dont :
 - MESR Frais Expérience « commodale » WEO: 5 342 €
 - MESR frais Enseignement à Distance (EAD) : 126 375 €
- Objectifs Labos projets : **40 000 €** (financé pour 23 482 € sur subvention ambassade de France et le solde de 16 518 € financé par fonds propres).
- Missions de coordination : **960 €** (financé sur subvention ambassade France 2019/2020)

- Salaires et charges sociales : 66 700 €
- Autres charges sociales : 371 €
- Frais de colloque, séminaires : 400 €
- Honoraires : 10 203 €
- Impôts sur les bénéfices : 25 €
- Amortissements sur immobilisations : 499 €
- Frais bancaires : 84 €
- Fournitures administratives : 41 €
- Abonnement divers : 141 €
- Sous-traitance IAS : 467 365 €
- Assurance : 137 €
- Location bureau : 2 500 €
- Prestations site internet : 5 136 €
- Don : 3 000 €
- Divers : 14 €

Total : 729 293 €

Résultat de l'exercice : -17 130 €

Résultat affecté au Report à nouveau.

Fonds de roulement au 31/12/2021 : 69 744 € (fonds de roulement au 31/12/2020 : 86 874 € + résultat de l'exercice 2021 soit -17 130 €).



A red circular stamp with the text "CONSORTIUM USTH" and "USTH" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2022

Rapport moral 2021 du président

Comme les autres années, ce rapport moral présente les éléments principaux des actions de l'année échue concernant les missions de base du consortium : relations avec les tutelles françaises et vietnamiennes, soutien permanent à l'USTH, analyses stratégiques, accréditations des formations de Masters, travaux sur les doubles diplômes L/B, missions d'enseignement et de coordination, développement de la recherche, vie de l'association. Merci de lire ce document, résumant brièvement l'ensemble de ces actions et de bien vouloir le voter positivement.

Bernard Legube, Président du Consortium USTH

Les faits marquants en 2021 sur les relations avec les « tutelles » du Consortium et avec l'USTH

- Malgré la crise pandémique, des échanges permanents entre le consortium, l'équipe rectorale de l'USTH et l'Ambassade de France de Hanoï ont été maintenus tout au long de 2021, par visioconférences et échange téléphonique.
- Pendant toute l'année 2021, avec le VP en charge des accréditations, Florent Calvayrac, des contacts permanents ont été maintenus avec le HCERES et la DGESIP pour l'évaluation de 5 des Masters.
- Le Consortium est intervenu plusieurs fois auprès de la nouvelle équipe de l'Ambassade de France à Hanoï, pour expliquer la situation délicate des conventions et subventions en cours.
- En accord avec le Recteur principal de l'USTH, le président du Consortium a adressé un courrier à Monsieur l'Ambassadeur de France à Hanoï pour lui demander d'intervenir auprès des autorités vietnamiennes au sujet des nouveaux critères d'attribution des bourses de thèse 89, pénalisant près de la moitié des Etablissements membres du <consortium.
- Les échanges entre certains membres du consortium et l'USTH sur les doubles diplômes L/B ont été poursuivis sous la houlette du VP en charge de cette question, Martin Schwell.
- Le Consortium a participé au conseil de l'USTH de 2021, représenté par son président et à la sélection du nouveau recteur principal.

Les faits marquants en 2021 sur les formations dispensées à l'USTH

- Dans l'impossibilité d'organiser toute l'année des missions d'enseignement à Hanoï, les enseignements de Masters par les EC français ont eu lieu totalement à distance pour l'année 2021. Le CA du Consortium a décidé de mettre en place un retour

financier vers les Etablissements ayant participé à cet EAD, contribution qui va être en partie poursuivie en 2022. C'est ainsi que 87 « missions EAD » en Masters ont été comptabilisées par les Etablissements en 2021, correspondant à 1970 heures d'enseignement.

- Une expérience d'enseignement mixte (présentiel à Toulouse pour étudiants français et à distance pour étudiants USTH à Hanoï) a été menée dans le cadre de certaines UE des Masters WEO et SPACE.
- Les dossiers DA04 des projets d'accréditation des 5 Masters ont été déposés sur le site du HCERES, qui les a évalués positivement, puis ont été présentés à la DGESIP qui a suggéré quelques modifications. Ils ont été finalement présentés au CNESER en mars 2022 qui les a approuvés. La rédaction de chaque dossier a été coordonnée par le responsable français du Master et celle du « chapeau » par Florent Calvayrac.
- Plusieurs échanges ont été menés avec les Etablissements français ayant fait part de leur souhait de co-accréditation, et plusieurs réunions se sont tenues à ce sujet avec les responsables de Master, les directeurs français de départements et le recteur principal.
- Les réunions de pilotage du Bachelor « Aéronautique », mis en place par l'USTH avec l'aide de Airbus et de l'IAS, ont été menées tout au long de l'année 2021.
- Les discussions sur les doubles diplômes Licence /Bachelor ont bien avancé et ont été approuvées par le conseil d'université de l'USTH.

Les faits marquants en 2021 sur la recherche

- Les productions scientifiques et la réussite aux AAP des équipes de recherche de l'USTH ont été présentées et saluées par le VP recherche du Consortium (Christian Valentin) assisté de la DRI de l'USTH (Luc Le Calvez), lors de l'AG de mai 2021.
- Le consortium a avancé sur ses fonds propres le financement de l'AAP, en attendant la subvention attendue en 2021 de la part de l'Ambassade de France au titre de l'opération « Objectif Labos Hoa Lac ». Compte tenu des retards pris dans la justification de la subvention 2019, aucune subvention n'a été attribuée en 2021 comme en 2020). Des avenants ont été signés jusqu'en septembre 2022.
- 2021 a été encore une année « blanche » pour le volet « Doctorants » au niveau du consortium, à cause évidemment de la crise pandémique. Quelques dossiers de bourses ont été préparés, pour des dépôts espérés en 2022.

Les faits marquant en 2021 sur la vie de l'association

- Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois, après préparation de l'ordre du jour par le bureau, qui s'est réuni plus fréquemment à la demande du président.
- Une assemblée générale s'est tenue à distance, le 20 mai 2021.
- Conformément aux statuts aucun renouvellement du CA (et du bureau) n'a eu lieu.
- Après avoir réhabilité son logo (en accord avec le nouveau logo de l'USTH), le Consortium a lancé fin 2021 une refonte complète de son site WEB (fin en 2022).

Fait à Toulouse, le 9 mai 2022, par Bernard Legube





**Résolution n°1 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Consortium USTH du 19 mai 2022 (9h30)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 19 mai 2022 (8h30-9h30), approuve le rapport financier 2021 et décide d'affecter le résultat au « report à nouveau ».

Résultat du vote : Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution n°1 est votée à l'unanimité, par les 25 membres présents.

Date et signature du Président du Consortium USTH

**Résolution n°2 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Consortium USTH du 19 mai 2022 (9h30)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport moral par le Président Bernard Legube, approuve ledit rapport moral.

Résultat du vote :

Aucun vote contre, aucune abstention. Le résolution est adoptée et le rapport moral par conséquence adopté.

Date et signature du Président du Consortium USTH

A red circular stamp with the text "CONSORTIUM USTH" in the center and "Université de Technologie de Haiphong" around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

**Résolution n°3 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Consortium USTH du 19 mai 2022 (9h30)**

L'Assemblée Générale décide de reconduire le principe de rémunération du Président du Consortium USTH, voté à la précédente Assemblée Générale, en maintenant le niveau mensuel de cette rémunération à 631,64 euros brut jusqu'à la fin du mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale.

Résultat du vote :

Aucun vote contre, aucune abstention, le maintien du montant de la rémunération du Président est adopté.

Date et signature du Président du Consortium USTH

A red circular stamp with the text "CONSORTIUM USTH" in the center and "Université" on the left and "Techniques - Hautes" on the right. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.